



MÉMOIRE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE THÉRÈSE-
DE-BLAINVILLE

UN CERCLE
D'AFFAIRES,
UN MONDE
DE POSSIBILITÉS

présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

dans le cadre du
**PROJET DE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE
19 AVEC VOIES RÉSERVÉES AU TRANSPORT
COLLECTIF ENTRE LES AUTOROUTES 440 ET
640 À LAVAL ET À BOIS-DES-FILION**

par
Samuel Bergeron, président
16 octobre 2014



1. PRÉSENTATION DE LA CCITB

La Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (CCITB) appuie le milieu des affaires de sa région depuis 1985. En tant qu'ambassadrices et porte-parole de son milieu d'affaires, la CCITB agit comme leader pour assurer le maintien des conditions socioéconomiques propices à la croissance des affaires et promouvoir les intérêts de ses membres.

Ayant déjà été reconnue pour son dynamisme, la CCITB représente la 13^e chambre de commerce en importance au Québec. Elle compte 650 gens d'affaires membres de son réseau. L'affiliation de la CCITB aux chambres de commerce du Québec et du Canada lui permet également de faire bénéficier ses membres de la puissance d'un réseau d'intervention auprès des instances décisionnelles.

2. CONTEXTE

La qualité de vie et le développement continu du territoire desservi par la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (CCITB) sont au cœur des priorités de l'organisation. La CCITB et ses membres sont préoccupés par les impacts qu'entraîne la congestion routière sur la productivité et la compétitivité des entreprises de son territoire.

3. POUR UNE INTERVENTION GLOBALE

La communauté économique des Basses-Laurentides demande au gouvernement du Québec d'intervenir de façon globale afin d'atténuer la problématique entourant la congestion routière sur son territoire, qui est accentuée par la présence de nombreux chantiers routiers.



Pour la CCITB, le premier jalon de cette intervention réside dans la réalisation du projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif entre les autoroutes 440 et 640 à Laval et à Bois-des-Filion.

La CCITB considère que le parachèvement de l'autoroute 19 est essentiel au développement des affaires de la MRC de Thérèse-De Blainville, comme pour celles des Moulins, de Laval et de Montréal.

D'une part, le parachèvement de l'autoroute 19 permettra d'améliorer la circulation des camions pour le transport des biens et des marchandises ainsi que le déplacement de la population.

D'autre part, la création d'un lien de transport collectif rapide et efficace, intégré au projet, assurera aux entreprises et aux industries de l'est du territoire d'accéder au bassin de main-d'œuvre de la grande région métropolitaine de Montréal. Ce lien renforcera assurément la position concurrentielle de toute la région, notamment par trois grands facteurs économiques majeurs qui suivent.

- a) La réduction des coûts de transport : un impact sur notre compétitivité**
- b) L'accès à un plus vaste bassin de main-d'œuvre**
- c) Un meilleur accès aux institutions du savoir**



4. LES FACTEURS ÉCONOMIQUES MAJEURS

a) La réduction des coûts de transport : un impact sur notre compétitivité

Les impacts de la congestion routière sur les entreprises sont réels et vont bien au-delà du simple transport des produits et des services. Pensons simplement à l'accessibilité des entreprises aux clients et aux employés, à la livraison des services par les fournisseurs et à celle des matières premières, aux coûts associés au carburant ou encore aux gaz à effet de serre.

- L'entreprise qui œuvre sur un territoire marqué par des épisodes constants de congestion routière voit ses efforts dans la gestion de ses inventaires (*just in time*) grandement réduits, voire même anéantis. Puisqu'elles doivent entreposer davantage d'intrants afin d'éviter les bris de production, ces entreprises deviennent moins compétitives. Au même titre, un fournisseur de services qui passent plusieurs heures dans la circulation routière consacre moins de temps à d'autres clients et à sa facturation.
- L'accès à une autoroute et une desserte de transport efficaces est un élément clé dans la réduction des coûts de production d'une entreprise. Voilà pourquoi nous sommes d'avis que la concrétisation du projet de parachèvement de l'autoroute 19 décuple les effets positifs sur la compétitivité des entreprises de notre territoire, notamment par la réduction des coûts reliés au transport routier et l'intégration efficace dans la chaîne logistique.
- Nos membres sont sensibles à la protection et à la qualité de l'environnement. La réalisation d'un lien routier efficace dans la région diminuera la production de gaz à effet de serre.



b) L'accès à un plus vaste bassin de main-d'œuvre

La portion est du territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville n'est pas desservie par un système de transport en commun efficace et rapide en provenance ou en direction de Laval et de l'Île de Montréal. Cette absence crée un effet d'enclavement pour plusieurs entreprises de notre territoire. Nous sommes d'avis que le parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif résorbera en grande partie cette problématique.

- Le projet de voies réservées est novateur dans la mesure où les entreprises ont accès à un plus large bassin de travailleurs, qui se déplacent en transport en commun, et peuvent recruter du personnel qui provient de l'ensemble de la grande région métropolitaine, et plus particulièrement des jeunes et des nouveaux arrivants qui sont plus susceptibles d'utiliser le transport collectif.
- La fluidité et l'accès rapide aux axes routiers sont des éléments déterminants au recrutement et à la rétention d'employés qualifiés.
- La diminution du temps de transport assure aux citoyens de la région, travaillant à Laval ou à Montréal, une meilleure qualité de vie et plus de temps à offrir à leurs familles. Ces citoyens peuvent consacrer davantage de temps dans leurs villes de résidences et consommer plus de biens et services de leur région.



c) Un meilleur accès aux institutions du savoir / mobilité

Depuis plusieurs années déjà, les entreprises de partout au Québec s'impliquent dans la réussite scolaire de nos élèves. La congestion routière de l'est de la MRC de Thérèse-De Blainville affecte non seulement les entreprises et leurs clients, mais aussi une grande partie de la clientèle scolaire.

- Les problèmes de circulation routière ont des répercussions sur la fluidité du réseau local qu'empruntent les autobus scolaires. Plusieurs élèves du primaire et du secondaire passent des heures en transport scolaire chaque jour pour ne faire que quelques kilomètres afin de se rendre en classe ou revenir à la maison. Cet effet collatéral de la congestion a des conséquences sur la réussite scolaire de nos jeunes.
- Plusieurs membres de la CCITB participent à l'offre éducative de stages et de formation en entreprises. Nous sommes d'avis qu'un lien routier direct et fluide, combiné à un transport collectif rapide et efficace, est un facilitateur pour élargir le bassin de stagiaires et d'étudiants désireux d'acquérir une expérience enrichissante en entreprise.
- Les étudiants sont de grands consommateurs de transport collectif. C'est pourquoi, la CCITB est d'avis que l'implantation d'un réseau de transport collectif rapide et efficace, en lien direct avec le métro, favorisera l'accès aux institutions de savoir supérieur, évitant aux étudiants de quitter la région pour s'installer à Montréal.
- Avec un meilleur lien routier, les institutions scolaires locales, telles que les CÉGEP et les Centres de formation professionnelle, sont susceptibles de rejoindre efficacement une plus large cohorte d'étudiants provenant de la grande région métropolitaine.



5. CONCLUSION

Le parachèvement de l'autoroute 19 est attendu depuis les années 1970. Pour le bénéfice de tous, le projet doit aller de l'avant et se réaliser concrètement.

- D'une part, le gouvernement du Québec s'est porté acquéreur en 1974 des terrains de la desserte autoroutière afin de réaliser le projet. Les besoins sont bien réels, surtout que la population de la MRC de Thérèse-De Blainville a cru de 47 % au cours des 20 dernières années. Pendant ce temps, les investissements publics tardent. À l'été 2013, le projet a même été retiré du Plan québécois des infrastructures (PQI), alors qu'il était dûment inscrit depuis un an pour répondre adéquatement aux besoins criants de la région.
- D'autre part, nous sommes d'avis qu'une gestion serrée des coûts est essentielle à l'acceptabilité du projet. Des changements importants au projet entraîneraient inévitablement une augmentation des coûts de construction et/ou le report du projet, ce qui serait catastrophique pour la région.

Nos recommandations :

- Pour la qualité de vie des citoyens de la MRC de Thérèse-De Blainville, la compétitivité et la productivité de ses entreprises, la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée ainsi que l'accès aux institutions du savoir, la CCITB appuie le parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif entre les autoroutes 440 et 640 à Laval et à Bois-des-Filion.
- La CCITB recommande au gouvernement du Québec d'inclure au Plan québécois des infrastructures (PQI) le projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif entre les autoroutes 440 et 640, de provisionner les sommes nécessaires à sa réalisation et de compresser l'échéancier afin de commencer les travaux au début de l'année 2016.